

# Le second tour

## Le succès de l'opposition, la résistance de la gauche

« C'est un succès, ce n'est pas un triomphe » : cette formule de M. François Léotard restera, car elle rend compte parfaitement des résultats du second tour des élections cantonales. Succès pour l'opposition, qui avait marqué son avantage au premier tour par un écart plus que confortable (58 % contre 42 %). Au second tour, dans les 1231 cantons non pourvus, la droite s'est maintenue à 53,51 % (53,98 % au premier tour), la gauche passant de 44,72 % à 46,28 %. Cet avantage s'est immédiatement traduit par un gain assez considérable en sièges, compte tenu de l'effet amplificateur du scrutin uninominal majoritaire à deux tours. La gauche est passée de 67 % à 44 % des sièges, le PS perdant, grosso modo, le quart des sièges qu'il détenait (il en perd 155), le PC, le tiers (il en perd 80) (1). Avec ces sièges gagnés, l'opposition conquiert dix départements jusqu'alors contrôlés par la gauche : l'Oise, la Gironde, le Var, l'Indre, l'Isère, la Charente-Maritime, les Alpes-de-Haute-Provence, dont la présidence était détenue par le PS, la Corse-du-Sud et l'Eure-et-Loir, à dominante MRG, la Corrèze (présidence PC). A l'inverse, en mars 1979, la gauche, gagne la Guyane et la Guadeloupe. La balance est presque identique à celle des élections cantonales de 1979 : la gauche, alors dans l'opposition, avait gagné neuf départements et en avait perdu deux.

Cette situation aggrave le déséquilibre local au profit de la droite, qui contrôle désormais 69 départements, contre 26 pour la gauche. En 1979 la gauche détenait 44 départements, la droite 51. Qui plus est, ces résultats entraînent *ipso facto*, la perte, pour la gauche, de trois conseils régionaux : l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et la Picardie. Ce sont bien sûr autant de points d'appui pour la conquête ou la reconquête des régions, et des circonscriptions, qui feront défaut au pouvoir, en vue de l'échéance de 1986.

Ces résultats sont toutefois insuffisants pour constituer un « triomphe ». Les départements conquis représentent, en effet, le seul le plus bas qui était espéré par la droite et redouté par la gauche. L'Oise et la Corrèze ayant changé de camp avant le scrutin, les conquêtes véritables se limitent à huit, et ne concernent que trois des symboles attendus par l'opposition : la Gi-

ronde, l'Indre (dont le président du conseil général est M. André Lainé) et surtout l'Isère, dirigée depuis 1976 par M. Louis Mermaz. Manquant à l'appel des symboles de la déroute attendue de la gauche, les deux bastions socialistes que sont les Bouches-du-Rhône et surtout le Nord ; et, comme aux élections municipales de 1983, le Territoire de Belfort. Dans ces deux derniers départements, ainsi que dans le Puy-de-Dôme, la gauche a bénéficié d'un véritable sursaut, provenant la plupart du temps des abstentionnistes du premier tour.

Les socialistes ont aussi sauvé, grâce à de parfaits reports des voix de gauche, notamment communistes, la Drôme, la Dordogne et le Vaucluse. Le Puy-de-Dôme illustre d'autant mieux la qualité des reports à gauche que le PC avait longtemps laissé planer la menace d'un refus de désistement. Le PC lui, du fait des reports corrects des voix socialistes, a gardé le Val-de-Marne qui était menacé. Enfin, dernier sujet de satisfaction : tous les membres du gouvernement en ballottage ont été élus ou réélus.

Les reports, certes, n'ont pas été parfaits partout : une fois de plus, les électeurs socialistes se sont montrés plus réticents que les électeurs communistes dans certains cantons répartis dans une douzaine de départements (notamment les Hautes-Pyrénées, la Charente-Maritime, le Pas-de-Calais, les Côtes-du-Nord, les Yvelines). Les proportions de ces mauvais reports ne sont guère plus importantes qu'à l'accoutumée.

Mais, c'est là le troisième enseignement de ce second tour, la bipolarisation est toujours là. Après un quart de siècle de scrutin d'arrondissement, tout se passe comme si les comportements électoraux avaient été durablement structurés. Les électeurs à gauche, comme à droite, sont unitaires. Celui de la droite classique, ou « parlementaire », l'est à coup sûr. Celui de l'extrême droite aussi, puisque les exemples abondent de candidats RPR, UDF ou divers élus grâce aux voix du Front national.

En revanche, pour le parti de M. Le Pen, la leçon, pour être aussi claire, n'en est pas moins dure : le Front national n'emporte qu'un seul siège, à Marseille, dans une « triangulaire », aux dépens d'un député RPR, M. Hyacinthe Santoni. C'est

dire que se trouve confirmée la loi selon laquelle le scrutin majoritaire lamine les extrêmes, et cet extrême-là ne convient guère aux électeurs de la droite modérée. Les électeurs qui se réclament de celle-ci n'ont nulle part volé au secours des candidats de M. Le Pen, là où ils avaient, au vu du premier tour, une chance. La droite a, comme le dit M. Le Pen, « trahi », notamment à Roubaix, à Avignon, à Montpellier et à Marseille.

Ainsi la leçon que les socialistes voulaient administrer à l'occasion de ces élections cantonales ne l'est que partiellement : sans doute les candidats de droite ont-ils parfois eu besoin des voix de l'extrême droite, mais il n'est pas vrai qu'avec le scrutin majoritaire par le jeu des alliances, le Front national doit obtenir des élus.

Il y a donc peu de chances que l'opposition « parlementaire » remette en cause ses mots d'ordre nationaux de refus d'alliance avec M. Le Pen, son électoral ayant avilissé cette attitude, bien que M. Le Pen accuse les « états-majors » et les soupçonne de vouloir s'engager dans une voie « social-démocrate ». Il y a au contraire fort à parier qu'elle maintiendra ce cap et parlera sur tous les tons de l'union de la droite classique. Les plus réticents aux propositions d'accord du gouvernement formulées par M. Jacques Toubon, et approuvées par MM. Léotard et Lecanuet, pourraient se laisser convaincre de la nécessité d'accélérer le processus. Ainsi l'opposition pense-t-elle déjouer les « pièges » du pouvoir, ceux de l'« alliance honteuse », de la « connivence », et de la réforme du mode de scrutin. Déjà, ses principaux orateurs mettent en garde le président de la République.

Au-delà, cependant, de ces joutes prévisibles, et probablement vigoureuses, l'électorat se montre, à travers les sondages, sensible essentiellement à l'évolution du chômage. C'est en fonction de cette donnée qu'il affirme vouloir déterminer son vote en 1986. Les socialistes, qui aujourd'hui mettent en avant les indices et demandaient à être jugés sur leur gestion, devraient être bientôt servis.

J.-M. C.

(1) En outre, le MRG perd 13 sièges et les divers gauche en gagnent 4.

## Les limites de l'« effet Le Pen »

L'« effet Le Pen » trouve-t-il déjà ses limites ? Il est clair, en tout cas, que, quel que soit le cas de figure, les électeurs de droite ne sont pas unanimes, loin de là, à rallier l'extrême droite. Dans aucun des cinquante cantons où il participait, directement ou indirectement, à ce second tour de scrutin, le Front national ne réalise ses espérances. Partout ses scores apparaissent très inférieurs aux reports escomptés et les réticences sont manifestes, que le représentant de M. Jean-Marie Le Pen se soit trouvé en position de duel avec un candidat de gauche, en concurrence avec un porte-drapeau de l'opposition parlementaire ou mêlé à une « triangulaire », en ballottage favorable ou défavorable.

Pour M. Le Pen, le bilan se révèle donc totalement négatif, sans aucun rapport avec les 10,44 % des suffrages recueillis au premier tour dans les quelque 1 460 cantons où le Front national était présent ou représenté. Le chef de file de l'extrême droite ne peut revendiquer qu'un seul élu alors qu'il en espérait au moins une vingtaine au vu des résultats du premier tour. Encore convient-il de rappeler que M. Jean Roussel, élu conseiller général du canton de Marseille II, aux dépens du chef marseillais du RPR, M. Hyacinthe Santoni, député des Bouches-du-Rhône, n'était que soutenu par le Front national, dont il n'est pas membre. Son succès s'explique sans doute plus par le ralliement circonstanciel de certains électeurs de gauche, décidés à donner une leçon au deuxième de liste de M. Jean-Claude Gaudin aux dernières municipales, que par une adhésion massive des électeurs au champion local du Front national. Il y a eu, en effet, dans ce canton 1 261 électeurs de moins qu'au premier tour, et M. Roussel n'a obtenu que 999 voix de plus que le dimanche précédent, contre 462 de plus pour M. Santoni.

Le Front national possédait ses meilleures chances dans les six cantons où, après être arrivé en tête de l'opposition le 10 mars, il demeurait confronté, seul, à un sortant socialiste. La déperdition qu'il subit est moins importante qu'ailleurs mais assez sensible, toutefois, pour qu'il subisse six échecs. Dans le septième canton de Montpellier, où le président régional du mouvement « lepéniste », M. Alain Jamet, savourait déjà sa victoire (le Monde du 16 mars), le résultat est particulièrement révélateur. Alors qu'il disposait après le premier tour d'une avance personnelle de 1 715 voix sur le conseiller socialiste sortant et d'un potentiel de 62,18 % de suffrages de droite (10 354 voix au total), M. Jamet améliore certes son score de 1 622 voix, mais il perd 15,53 points par rapport à son potentiel théorique et se retrouve distancé de 462 voix. Comme il n'y a eu que 257 votants de plus, tout laisse à penser que M. Jamet a subi la réaction de dépit d'une bonne partie des 1 440 électeurs modérés qui avaient accordé, au premier tour, leurs suffrages au candidat de l'UDF-PR, M. Jacques Martin, lequel avait été contraint de se retirer, la mort dans l'âme, face à M. Jamet et avait publiquement exprimé son rejet des thèses soutenues par le Front national. Dans ce canton de Montpellier, la droite libérale a fait délibérément obstacle à l'extrême droite.

### Un peu plus unitaire mais...

La réaction du corps électoral a été analogue dans les cantons d'Apt et d'Avignon-Sud (Vaucluse), où le candidat du Front national a été battu alors qu'il paraissait disposer d'une marge de sécurité, le potentiel des voix de droite y représentant respectivement 54,61 % et 54,76 % des suffrages exprimés (la perte s'est établie à 11,74 et 13,50 points, - 1 930 voix dans le premier cas, - 1 345 dans le second). De même dans les cantons de Marseille IX et Marseille XVII (Bouches-du-Rhône), où les conseillers socialistes sortants sont réélus alors que le porte-drapeau du Front national disposait là d'un capital potentiel de 54,05 % et ici de 53,76 %. Sa perte s'est élevée respectivement à 6,23 et 7,54 points. Enfin, dans le département du Nord, où le parti de M. Le Pen semblait certain de gagner, contre le PS, le canton de Roubaix-Est, sa candidate ne recueille que 41,12 % des suffrages alors que le potentiel des voix de l'opposition s'élevait à 54,05 % au soir du 10 mars, soit une perte de 13,50 points.

L'électorat de droite s'est montré un peu plus unitaire, derrière le Front national, quand celui-ci se trouvait en ballottage défavorable mais avec de sérieuses chances de gagner pour peu qu'il parvint à

mobiliser davantage au second tour. Les candidats de M. Le Pen n'ont pas gagné pour autant. C'est dans le canton de Saint-Priest (Rhône) que les reports se sont effectués de la meilleure façon. Le candidat de l'extrême droite n'y a pourtant pas amélioré son score (42,44 % contre un potentiel de 44,66 % au premier tour, soit une déperdition de 2,22 points). Dans l'autre canton du Rhône, où se jouait un duel similaire - celui de Saint-Fons - il a manqué au candidat du Front national 1 015 voix pour récupérer intégralement toutes les voix rassemblées par la droite le 10 mars (38,14 % contre 42,87 %, soit une perte de 4,73 points). De même, dans le canton d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), où il a manqué 181 voix au candidat soutenu officiellement par le Front national, qui a recueilli finalement 41,66 % pour un potentiel de 44,65 % (- 2,99 points), et dans le canton de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), où il a manqué 574 voix au représentant de M. Le Pen qui a obtenu 38,23 % des suffrages pour un potentiel de 47,79 % (- 9,56 points).

### Ostracisme

Même quand la gauche était absente de la compétition, le Front national a été victime d'un ostracisme certain. A choisir entre un représentant du Front national - fût-il arrivé en tête de l'opposition au premier tour - et un candidat de l'UDF et du RPR, les électeurs de droite ont, pour la plupart, choisi le moins extrémiste. Dans les quatre cantons des Alpes-Maritimes où le parti de M. Le Pen rêvait de tirer son épingle du jeu (Cagnes-sur-Mer, Cannes-Centre, Carros, Mandelieu), la confrontation a tourné à son net désavantage (ses candidats y ont obtenu respectivement 36,31 % ; 42,14 % ; 13,40 % ; 43,24 %).

Idem quand le Front national a entrepris de défier en « triangulaire » un autre candidat de l'opposition - ou de soutenir les défis qui lui étaient lancés par certains rivaux - au risque de faciliter la tâche de la

gauche. Ainsi la formation de M. Le Pen n'a-t-elle tiré aucun bénéfice immédiat de ses affrontements avec le RPR et l'UDF dans les Bouches-du-Rhône (cantons de La Ciotat, Marseille X, Marseille XIV B) qui ont rendu service deux fois au PC et une fois au PS, ni dans le Var, où sa présence n'a pas empêché le succès de l'UDF à Ollioules et à Toulon et du RPR à La Valette-du-Var. Dans ces trois cantons, le Front national a même effacé lui-même l'impact positif de ses scores du premier tour qui l'avaient placé avant ses concurrents directs.

Au total, le Front national recueille plus de 40 % des suffrages exprimés au second tour dans douze cantons, presque tous répartis dans les départements méridionaux où son implantation est la plus forte (Bouches-du-Rhône, Hérault, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Var, Pyrénées-Orientales, et Rhône). Dans huit cantons, il obtient entre 30 % et 40 % des voix (seuls les départements de l'Ain et du Nord s'ajoutent à la liste) ; dans treize cantons il en obtient entre 20 % et 30 % (s'ajoutent le Haut-Rhin et la Corse-du-Sud) ; dans dix-sept cantons, il en rassemble entre 10 % et 20 % (il faut alors ajouter aux départements précités ceux du Lot-et-Garonne, du Jura, de la Seine-et-Marne, du Puy-de-Dôme, du Bas-Rhin).

Dans les cinquante cantons où il participait au deuxième tour, le Front national totalise, selon nos comptes, 141 973 suffrages, soit 25,76 % du potentiel des suffrages de droite rassemblés au premier tour dans les mêmes cantons. Le pouvoir d'attraction du discours de M. Le Pen n'apparaît donc pas irrésistible au sein de l'opposition dont certains électeurs modérés appréhendent, de toute évidence, la compromission avec les thèmes simplistes de l'extrême droite.

Ce constat prend la valeur d'un échec relatif au moment où le Front national se prévaut d'une audience croissante dans l'opinion publique.

ALAIN ROLLAT.

## Le PS a davantage mobilisé à gauche que le PCF

Dans l'ensemble des sept cent quatre-vingt-deux cantons métropolitains où le PS était présent au second tour, le total des voix qu'il a recueillies le 17 mars représente 104,90 % du total des voix obtenues par la gauche le 10 mars. Pour le PCF, présent dans deux cent trente-quatre cantons, cette proportion est de 96,32 %. Pour le Mouvement des socialistes de gauche, présent dans soixante-neuf cantons, la proportion est de 98,67 %. Les dirigeants communistes sont donc fondés à considérer que leur électoral, une fois de plus, s'est montré plus unitaire que celui du Parti socialiste et celui du MRG.

Les socialistes peuvent observer, pour leur part, que leur parti s'est révélé capable non seulement de rassembler les électeurs de gauche du premier tour, mais aussi de mobiliser des abstentionnistes et de « mordre » sur d'autres électorats, écologiste notamment, ce que le PCF, globalement, n'a pas pu faire.

Le Parti communiste, incontestablement, a souffert, dans certains départements, de reports de voix insuffisants de la part des électeurs non communistes. Cela a été le cas dans les Hautes-Pyrénées, où il perd deux cantons (dont celui que représentait le maire de Tarbes, M. Erracret), dans les Côtes-du-Nord, dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Allier, surtout, où la présidence du

conseil général paraissait à la portée des communistes. Au total, les candidats communistes n'ont enregistré un progrès en pourcentage, par rapport aux voix de gauche du premier tour, que dans quatre-vingt-dix cantons, et ils n'ont progressé en voix que dans quatre-vingt-seize cantons sur deux cent trente-quatre.

Le comportement unitaire des électeurs a, toutefois, été suffisant pour permettre au PCF de conserver la présidence du conseil général du Val-de-Marne et de demeurer majoritaire à lui seul au conseil général de la Seine-Saint-Denis. Dans le premier de ces deux départements, la progression de la gauche, d'un tour à l'autre, là où elle était représentée par un candidat communiste, semble indiquer que le PCF n'avait pas mobilisé au premier la totalité de son électoral potentiel, que l'enjeu de la présidence a incité à aller voter en plus grand nombre au second tour. La gestion communiste conserverait-elle, auprès d'électeurs qui n'adhèrent plus à la ligne politique de ce parti, un prestige intact ?

Il est évident, en tout cas, que si le PCF s'est montré capable de résister là où son rôle d'administrateur et la personnalité de ses élus prennent le relais d'une influence politique déclinante, il n'est pas en état de faire des conquêtes au détriment de

la droite. Là où celle-ci pouvait perdre un canton, en Seine-Saint-Denis - celui de Villepinte, - c'est le candidat socialiste qui le lui a enlevé, après avoir devancé le candidat communiste au premier tour.

Le PS n'a régressé, au second tour, en pourcentage, que dans le tiers (deux cent quarante-cinq) des cantons où il était présent, et il ne perd des voix, par rapport au total des voix de gauche au premier tour, que dans cent quatre-vingt-treize cantons. La mobilisation à laquelle il est parvenu autour de ses candidats ne lui a pas permis de sauver ses présidences de conseil général les plus menacées.

A la différence du PCF, toutefois, les socialistes ont pu progresser aussi bien hors de leurs fiefs que là où ils sont les plus anciennement implantés. L'effet produit, sur l'électorat de gauche et au-delà, par l'installation du Front national parmi les grandes forces politiques, a sans aucun doute joué un rôle important dans l'esprit des électeurs qui ont donné au PS, le 17 mars, des voix qu'ils lui avaient refusées le 10 mars.

PATRICK JARREAU.

### CITATIONS

Trop d'immigrés à Marseille. Une politique de l'immigration trop laxiste. M. Jean-Paul Stirbois, responsable du Front national et maire adjoint de Dreux, se dit d'accord avec les citations des tracts qu'il exhibe devant les caméras d'Antenne 2. Des tracts signés RPR et UDF, s'empresse-t-il d'ajouter, pour mieux s'en prendre à ces deux partis qui « trompent leurs électeurs ».

Quelques instants plus tard, sur TF1, cette fois, M. Jean Poperen (PS) cite un candidat du Front national à Montpellier : « Travail, famille, patrie, pour quoi pas ? Alors que liberté, égalité, fraternité, ça ne veut plus dire grand-chose ». M. Le Pen tentera mollement de faire valoir que les deux formules, celle des révolutionnaires de 1789 et celle de Vichy, n'étaient pas incompatibles.

Deux citations. Xénophobie et idéaux pétainistes. Il n'y a pas eu de débat. Des choses bien banales. Ou banalisées.

Y. A.

**JEAN LACOUTURE**  
AUX  
**EDITIONS COMPLEXE**

1962 ALGERIE, LA GUERRE EST FINIE  
JEAN LACOUTURE

60 titres au format de poche

L'Histoire telle qu'on l'exige aujourd'hui

EDITIONS COMPLEXE  
Distribution PUF

## LA FIN DE CAMPAGNE DU PRESIDENT DU FRONT NATIONAL

### Jean-Marie et Marine

Il était impérial M. Le Pen, dimanche soir, en son salon Napoléon I<sup>er</sup>, loué au grand hôtel parisien George-V. Impérial de bonheur et de certitude, dans ce décor tout de boiseries grand chic, grand genre. Impérial et sacré tel par les médias, aimantés par cet animal politique impeccablement sanglé dans son costume bleu nuit, la mèche sage-ment rangée. Impérial mais « républicain et démocrate », bien sûr, sans barguigner...

Cette soirée, ce fut, tout bien pesé, un délice et comme une friandise attendue pour cet opposant de presque toujours. Un rêve, enfin éveillé, qui n'adoucira en rien sa verve assassine. De M. Jacques Chirac, il dira en privé : « C'est l'annonce d'un gouvernement social-démocrate. Le chien retourne à son vomissement ». A M. Alain Duhamel, il envoie : « Vous nous préférez le temps qu'il faisait avant-hier. » A M. Jean-Pierre Chevènement : « Qu'avez-vous donc fait pour la France ? Vous êtes un vantard, un matamore. » Et ainsi de suite. Car le président du Front national est bon, si l'on peut dire, quand il s'échauffe, quand il oublie le poster qui le représente détendu, bronzé, en chemise d'été col ouvert, tout miel.

Ce soir, M. Le Pen est à la manœuvre. Sa soirée est chargée. 20 h-20 h 30 : intervention en direct dans le journal de TF 1. 20 h 30 - 22 heures : déclarations et réparties définitives sur Europe 1, RTL, RMC, France-Inter. 22 h 30 : grand débat sur TF 1 avec « la bande des trois », ainsi réduite en raison du forfait communiste. M. Le Pen se prépare. Il a sorti son stylo, il prend des notes. L'élection de M<sup>me</sup> Edith Cresson lui arrache un sourire, celle de M. Jean-François Deniau, non.

Ce soir, M. Le Pen est aussi un peu nerveux. Impérial et nerveux. A peine couvert d'une gloire électorale confirmée, il essuie les inconvenients de l'avidité « médiatique ». Le salon Napoléon se fait petit, trop petit. Les caméras de TF 1 mangent l'espace, les projecteurs en surchauffe aspirent l'air, les photographes photocopient à tout-va les faits et gestes

du « président » : la goutte de sueur qui glisse sur son front, la mèche qui se détache. Alors, M. Le Pen s'irrite, prend à partie un paparazzo pugnace : « Ce qui est important, ce n'est pas que je passe ma main sur le visage », dispute le preneur de son d'une radio : « Vous m'avez cassé les pieds tout le temps », repart sur ces photographes, toujours à l'affût du « mauvais » cliché. La vie d'un homme politique serait-elle vraiment une vie de chien ?

Marine, sa fille cadette, seize ans, n'en croit pas un mot. Elle pense que la politique récompense les justes. « Le RPR est enfin en train de commencer sa chute après toutes ses erreurs, confie-t-elle. On a un élu sur cinq candidats. C'est évidemment une victoire. » Elle rayonne : « Demain, il y aura la queue devant le Front national pour les adhésions ; c'est devenu un des plus grands partis de France, parce que le PC... »

Elle sourit à son père. Tortionnaire ? « C'est horrible. Je sais que c'est pas vrai. Bien sûr que je réagis quand j'entends des choses comme ça. Mais on s'y attendait. Ils ont tout essayé. Ils ont essayé Pordea. M. Gustave Pordea, député au Parlement européen, accusé par le *Matin de Paris* d'être un agent de la Roumanie, puis, évidemment, comme papa a fait l'Indochine et l'Algérie, on l'a traité de nazi, de tortionnaire. Cela devient ridicule. Ils devraient s'arrêter ! »

Marine rejette en arrière ses beaux cheveux blonds. Son père file vers les studios de TF1 avec ses trois hommes de confiance. Ce débat télévisé sera, lui aussi, un sacre. Le sacre rose de M. Le Pen, sans l'oppression du salon Napoléon I<sup>er</sup>. Un vrai sacre, cinglant pour MM. Jean Lecanuet, Jacques Toubon, Jean Poperen et Yves Cochet - le « vert » de service - que les photographes finiront par complètement oublier au profit du président du Front national. Instant savoureux en forme de revanche, qui arrachera à MM. Poperen et Toubon un sourire complice et amer.

LAURENT GRELSAMER.

# des cantonales

## Le pouvoir face à ses tentations

(Suite de la première page.)

Mais l'inverse ne s'est guère produit. Le gros méchant loup n'aura gagné, en tout et pour tout, qu'un siège. Et c'est parce que la droite traditionnelle l'a préféré au lepéniste que dans un certain nombre de cas le socialiste l'a emporté.

L'attitude de l'électorat confirme ainsi la tendance à surmonter les clivages partisans que mettent en lumière les sondages sur la popularité des personnalités politiques. Dans le climat d'impitoyable compétition économique auquel sont soumises la France et l'Europe, c'est un signe réconfortant.

Ce début de recentrage est facilité par un système électoral qui s'il coupe le pays en deux et contraint à des alliances contre nature, tend à marginaliser les extrêmes. La proportionnelle, qui serait au demeurant, pour un scrutin cantonal, totalement absurde, engendrerait une tout autre configuration, au sein de laquelle PC et Front national tiendraient une bien plus grande place. L'opposition y laisserait inévitablement des plumes, mais le PS aussi. Cet aspect des choses ne saurait échapper au président de la République qui va devoir maintenant arbitrer le débat depuis longtemps engagé sur la loi électorale à adopter pour les législatives de l'an prochain.

Chacune des solutions envisagées a sa logique, et le choix entre elles relève dans une grande mesure du pari. C'est que les Français se méfient instinctivement, en ce domaine, de ce qui est trop compliqué. Ils y renifent aisément le parfum de ces magouilles dont ils ont de plus en plus horreur. Ils ne voteront pas en masse pour un parti qui leur donnerait le sentiment de ne changer la règle du jeu que pour se maintenir artificiellement en place.

ANDRÉ FONTAINE.

## La porte étroite

(Suite de la première page.)

Il serait alors le greffier d'un pouvoir revenu sur la rive droite, à l'Hôtel Matignon (en vertu de cet article 20 de la Constitution qui n'a jamais été vraiment appliqué).

Que l'écart, donc, se maintienne à son niveau du 10 mars - qui est fort proche de celui de juin 1968, - et c'en serait fait de l'« expérience » grandeur nature de la gauche au pouvoir. M. Mitterrand rejoindrait Léon Blum et Pierre Mendès France au cimetière des rêves sans lendemain.

Un Parti socialiste à 30 % au moins sans lequel ne pourrait se construire aucune ambition d'exercice du pouvoir, c'est le rêve déjà ancien de M. Mitterrand. Il a tenté de le réaliser sur les décombres du Parti communiste, stratégie qui portait en germe condamnation d'une union de la gauche conclue pour la seule conquête du pouvoir.

Le PCF s'est marginalisé et son secrétaire général y a mis du sien. L'union de la gauche est morte. Quand au parti socialiste, il n'a ni le poids ni la surface espéré : 25 % des suffrages au premier tour des élections cantonales, c'est mieux que prévu, mais c'est loin du compte.

Comment gagner encore cinq points ? En commençant, évidemment, par n'en point perdre. Le deuxième tour des élections cantonales présentait, de ce point de vue, un sérieux danger. L'abandon à l'opposition d'une dizaine de présidences de conseils généraux risquait d'être interprété dans l'opinion comme la confirmation du recul précipité d'une gauche en déroute. La défaite appelant la défaite, c'en était fini, peut-être, du « frémissement » du premier tour.

Il a suffi que la gauche sauve à l'arraché quelques départements-symboles - le Nord, le Territoire de Belfort - pour estomper les spectres de l'Isère et de deux cent quarante-huit cantons perdus. Il a fallu aussi, il est vrai, agiter les sondages qui accordent au PS 28 % des intentions de vote aux législatives pour que l'opposition ne considère pas sa victoire d'aujourd'hui comme un « triomphe » assuré pour demain.

Pour les socialistes, il est capital que l'échec des cantonales n'atteigne pas M. Fabius. Il leur faut valider la stratégie de juillet, celle de l'équipe socialiste homogène : gouverner au centre pour s'adapter à la nouvelle solitude du PS certes, mais aussi pour regagner l'électorat flottant qui avait voté à gauche en 1981. L'opposition a d'ailleurs compris qu'il lui faut garder cet électorat-là (qu'elle a récupéré entre 1982 et 1984) mais elle ne s'est réadaptée que tardivement à cette nécessité. D'où sa soudaine fermeté à l'égard du Front national. Quant à la tactique choisie par le pouvoir, elle consiste à ne rien faire qui puisse heurter qui que ce soit, à s'adosser aux indices économiques, pour peu qu'ils s'améliorent. Il restera à prendre les « déçus du socialisme » à témoin que, tous comptes faits, la gauche n'est pas si mal.

En attendant, l'objectif du pouvoir est d'éviter que la droite, forte

Mieux vaut donc pour le pouvoir opter pour une solution simple et de nature à rallier le plus grand nombre de Français : soit le maintien du système actuel - moins téméraire peut-être, à voir ce qui s'est passé dimanche, qu'on ne serait porté à le croire, - soit le système, proposé en son temps par Valéry Giscard d'Estaing, qui limite la proportionnelle aux départements les plus peuplés - ce qui constituerait un geste en direction de l'opposition, ou du moins de l'UDF.

Mais le choix d'une loi électorale n'est pas le seul qui se présente aujourd'hui au chef de l'Etat et au gouvernement. A un an du renouvellement de l'Assemblée nationale, la tentation doit être forte de gommer un peu de la rigueur du plan de redressement et de créer, par une politique artificielle de relance, un nombre d'emplois suffisants pour faire que la « majorité » retrouve la majorité. A supposer cependant qu'une telle attitude soit payante sur le plan électoral - ce qui n'est nullement démontré -, il faut bien voir le prix qui devrait être ensuite acquitté : souvenons-nous du tête-à-tête que Pierre Mauroy a dû amorcer dès 1982.

Les Français se déchirent sur beaucoup de points : mais il y en a beaucoup d'autres sur lesquels ils s'entendent plus qu'on ne le croit. La gestion des affaires du pays face à la crise internationale et à l'égoïsme sacré de l'allié américain relève de plus en plus de ce consensus : c'est parce que cette gestion commence à porter ses fruits que s'est produit le léger frémissement que les cantonales, finalement, enregistrent. Ce n'est pas le moment de tourner casaque.

## Trois sondages confirment la meilleure santé de la gauche

Trois enquêtes d'opinion éclairent les résultats des élections cantonales et méritent qu'on s'y arrête. Les deux premières ont été faites par BVA et par l'IFOP à la sortie des urnes (sondages-isoloirs) le 10 mars, c'est-à-dire au premier tour des cantonales. Ils portent sur des intentions de vote aux législatives (lire ci-dessous) et conduisent à des conclusions identiques, celles-là mêmes que nous avions tirées du premier tour des cantonales, à savoir : resserrement de l'écart droite-gauche, grâce notamment à une meilleure tenue du PS ; confirmation que la droite « parlementaire », n'est pas majoritaire à elle seule, et ne peut l'être qu'avec l'appui du Front national.

L'étude de la SOFRES a été en revanche réalisée entre les deux tours (du mardi 12 au jeudi 14 mars) auprès de 1230 électeurs de cent cantons-tests. Elle porte sur la façon dont l'opinion a perçu les résultats du 10 mars, et leurs intentions de reports au second tour. Cette enquête fait ressortir les éléments suivants :

1) **Un scrutin politique** : ce caractère apparaît au fait que 52 % des personnes interrogées jugent que les résultats du premier tour des cantonales « expriment bien l'état d'esprit actuel » de l'opinion, tandis que 30 % estiment qu'il ne s'agissait, pour celle-ci, que d'un vote de défoulement ; de même, 52 % des personnes interrogées qualifient de « politique » ce scrutin, 39 % préfèrent y voir une consultation « locale ». Parmi les thèmes qui ont déterminé le comportement des électeurs, les personnes interrogées citent dans l'ordre : le chômage (40 %) ; les problèmes du canton (28 %) ; la hausse des prix (22 %) ;

les problèmes du département (14 %) ;

2) **Un scrutin qui engage peu le gouvernement** : ici, la comparaison avec les réponses aux mêmes questions formulées à l'occasion du scrutin européen est significative. 14 % affirment avoir exprimé leur soutien au gouvernement ; 27 % leur mécontentement ; 44 % affirment n'avoir pas tenu compte, en votant, de leur point de vue à l'égard du gouvernement. En juin 1984, les résultats étaient respectivement les suivants : 21 % de soutien, 41 % de mécontentement, et 27 % ne tenant pas compte de leur sentiment à l'égard du gouvernement. M. Fabius n'est donc pas atteint par ce scrutin, alors que M. Mauroy l'était fortement par les élections européennes ;

3) **Un vote d'opposition relative homogène** : la catégorie des « divers droite », que le RPR et l'UDF avaient annexée au soir du premier tour, mais dans laquelle M. Le Pen pensait pouvoir puiser, se répartit comme suit : 14 % de ses électeurs se réclament de la gauche, 29 % de l'écologie, 35 % de l'UDF, 31 % du RPR, 1 % de l'extrême droite et 17 % ne se situent eux-mêmes dans aucune catégorie. 87 % de ces électeurs des « divers droite » affirment qu'ils reporteront leurs suffrages sur le candidat de l'opposition « parlementaire » le mieux placé.

4) **Des éléments positifs pour la gauche** : elle regagne un peu de terrain dans les catégories sociales qui lui sont traditionnellement hostiles (elle passe à 27 % chez les agriculteurs et gagne 5 points par rapport aux européennes ; elle obtient 34 % chez les petits commerçants, soit un gain de 12 points par rapport à juin

1984) ; la gauche progresse également chez ceux des électeurs qui se classent au centre (elle passe de 22 à 28 %, toujours par rapport au scrutin européen), et chez ceux que l'on classe dans le « marais » (de 32 % à 42 %). La gauche reste en outre majoritaire chez les vingt-cinq-trente-quatre ans (51 %), les ouvriers (54 %) et les salariés (50 %). En revanche, la gauche reste minoritaire chez les jeunes (dix-huit-vingt-quatre ans) avec 43 % et chez les cadres moyens (45 %), deux catégories qui avaient fait la prospérité électorale du PS en 1981.

5) **L'effet Le Pen** : la fermeté des états-majors du RPR et de l'UDF, refusant l'accord avec le Front national, est largement approuvée, par 53 % des électeurs du RPR (contre 22 % qui leur donnent tort), par 58 % des électeurs UDF (contre 21 %). Parmi les électeurs de M. Le Pen, 50 % se réclament de l'extrême droite, 21 % de la droite classique, 12 % du centre, 15 % de la gauche ou de l'extrême gauche. Ces électeurs-là sont fortement mobilisés par deux thèmes principaux : l'insécurité (citée par 47 % des électeurs de M. Le Pen) et les immigrés (cités par 35 % de ces électeurs) ;

6) **La bipolarisation imparfaite** : en cas de duels entre le PS et l'opposition « parlementaire », les électeurs communistes affirmaient vouloir se reporter à 71 % sur le PS, à 7 % sur l'opposition, et à 22 % sur l'abstention ; les électeurs de M. Le Pen étaient 73 % à vouloir se reporter sur la droite classique, 13 % sur le PS et 14 % étaient favorables à l'abstention ;

7) **Une certaine indécision** : si 66 % des personnes interrogées affirment ne pas vouloir changer d'avis

avant les élections législatives de 1986, 11 % pensent au contraire qu'elles peuvent changer d'avis, et 23 % ne le savent pas (parmi cette dernière catégorie, on ne compte pas moins de 18 % de personnes qui se réclament de l'opposition). A la question de savoir ce qui pourrait les faire changer d'avis, 61 % répondent : l'évolution du chômage ; 44 % l'évolution du pouvoir d'achat ; 27 % l'insécurité et l'immigration ; 22 % le sort des acquis sociaux.

J.-M. C.

Selon le sondage de l'Institut Bull-BVA, diffusé sur Antenne 2, les résultats d'élections législatives qui auraient eu lieu le 10 mars auraient donné les chiffres suivants, selon les réponses fournies par les électeurs du premier tour des cantonales :

	%
Extrême gauche	1,6
PCF	10,8
PS-MRG	28
Divers gauche	1,5
Ecologistes	2,9
UDF	17,6
RPR	25,5
Divers droite	4,9
Front national	7,2

Selon le sondage de l'IFOP publié par RTL, les résultats auraient été les suivants en cas d'élections législatives :

	%
Extrême gauche	2
PCF	11
PS	28
MRG	2
Ecologistes	5
UDF	19
RPR	24
Front national	9

## SIMULATION IFOP - RTL - LE POINT

en nombre de sièges en cas de scrutin législatif

	Scrutin majoritaire à deux tours	Proportionnelle intégrale	Proportionnelle départementale système IV <sup>e</sup> République	Système Giscard Seuil 540 000 habitants
Parti communiste	13	52	31	27
Divers gauche	-	18	-	-
Parti socialiste	128	134	158	150
Ecologistes	-	23	-	-
UDF/RPR	333	205	264	260
Front national	-	42	18	18

CAPITAL...

CHANGES
COURS FIXE
ACHAT
VI

ETATS UNIS 6,8350 | 6,8295 | 6,8405

ALL' 277

BEL

PAYS

J.-M. Albertini / A. Silem  
Comprendre les théories économiques  
2. Petit guide des grands courants

J.-J. Carré/P. Dubois/E. Malinvaud  
Abrégé de la croissance française

Michel Beaud  
Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours

# POINTS ECONOMIE SEUIL

Offert par votre libraire pour l'achat de 3 Points :  
"Le château des destins croisés" d'Italo Calvino (Edition hors commerce)

JEAN-MARIE COLOMBANI.  
(1) Juillet 1984 : départ du PC, nomination de M. Fabius qui affirme un mot d'ordre aux contours aussi peu dogmatiques que possible : « Moderniser la France, rassembler les Français ».

Les résultats dans les départements

# LE SECOND TOUR

## SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

### LE BILAN EN SIÈGES DES DEUX TOURS

FORMATIONS	SORTANTS	ÉLUS	BALANCE
Extrême gauche	2	1	- 1
PCF	229	149	- 80
PS	579	424	- 155
MRG	70	57	- 13
Divers gauche	55	59	+ 4
Ecologistes	0	2	+ 2
RPR	245	400	+ 155
UDF	423	525	+ 102
Divers opposition	301	425	+ 124
Extrême droite	1	2	+ 1
<b>TOTAL</b>	<b>1905</b>	<b>2044</b>	<b>+ 139</b>

### LE BILAN CHIFFRÉ DU SECOND TOUR

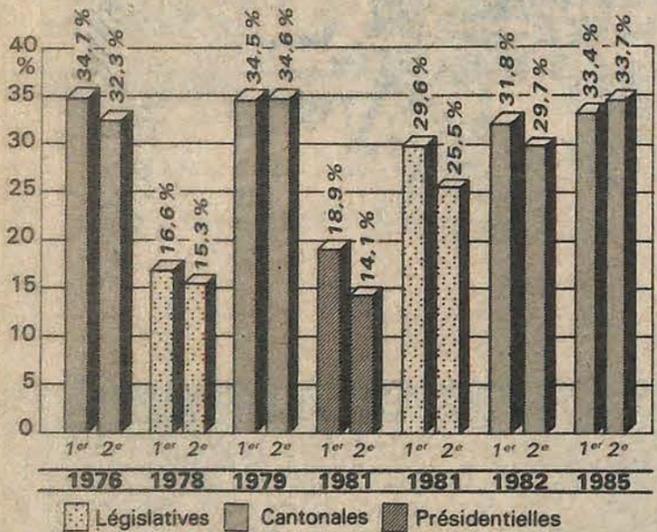
(métropole et outre-mer)

Formations	Nombre de Voix	% par rapport aux suffrages exprimés
Extrême gauche	5020	0,06
PC	882735	11,31
PS	2436351	31,21
MRG	139979	1,79
Divers gauche	139266	1,78
Ecologistes	2605	0,03
RPR	1650834	21,15
UDF	1387129	17,77
Divers opposition	1017846	13,04
Extrême droite	142144	1,82

### LE SECOND TOUR EN MÉTROPOLE SELON NOS STATISTIQUES

Formations	Nombre de Voix	Pourcentage
Extrême gauche	1227	0,01
PC	877715	11,38
PS	2456815	31,85
MRG	148765	1,92
Divers gauche	85337	1,10
UDF	1519311	19,69
RPR	1633159	21,17
Divers opposition	832642	10,79
FN	141973	1,84
Divers	15697	0,20

### LES ABSTENTIONS DEPUIS 1976



(Publicité)

## Voyage d'étude au Japon

Une occasion de connaître le Japon tel qu'il est

### CONCOURS

Le ministère des affaires étrangères du Japon annonce l'organisation de son septième concours destiné aux jeunes des pays de la Communauté européenne et leur offre, de nouveau, cette année, l'occasion de participer à un voyage d'étude au Japon.

Cinquante-cinq jeunes âgés de dix-huit à trente-quatre ans qui ne sont jamais allés au Japon seront sélectionnés parmi les participants au concours ayant réalisé, avant le 15 avril, un mémoire sous forme d'essai de deux mille à trois mille mots ayant pour titre *Mon opinion sur le Japon*. Ils devront ensuite avoir un entretien en anglais.

Les lauréats seront invités à effectuer un voyage d'étude qui durera deux semaines dans la période comprise entre la fin du mois d'août et le début du mois d'octobre 1985.

## Le sort des parlementaires ...

### ● Députés réélus au premier tour :

MM. Charles Millon (UDF, Ain); Daniel Chevallier (PS, Hautes-Alpes); Jacques Médecin (RPR, Alpes-Maritimes); Régis Perbet (RPR, Ardèche); Régis Barailla (PS, Aude); Jacques Godfrain (RPR, Aveyron); Jean Rigal (app. PS, Aveyron); Louis Philibert (PS, Bouches-du-Rhône); François d'Harcourt (app. UDF, Calvados); Pierre Raynal (RPR, Cantal); Jean-Guy Branger (non inscr., Charente-Maritime); Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime); Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR, Corse-du-Sud); Gilbert Mathieu (app. UDF, Côte-d'Or); Roland Guillaume (RPR, Doubs); Maurice Dousset (UDF, Eure-et-Loir); Jean Royer (non inscr., Indre-et-Loire); Roger Duroure (PS, Landes); Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher); Jean Priol (UDF, Haute-Loire); Joseph-Henri Maujolan du Gasset (UDF, Loire-Atlantique); Adrien Durand (UDF, Lozère); Maurice Ligot (app. UDF, Maine-et-Loire); Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne); Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne); François d'Aubert (UDF, Mayenne); Roger Lestas (UDF, Mayenne); Henri de Gastines (RPR, Mayenne); Jean Bernard (PS, Meuse); Jean-Charles Cavallé (RPR, Morbihan); Aimé Kerger (UDF, Morbihan); Raymond Marcellin (UDF, Morbihan); Charles Paccou (RPR, Nord); Francis Geng (UDF, Orne); Jean-Claude Bois (PS, Pas-de-Calais); Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme); Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques); André Durr (RPR, Bas-Rhin); François Grussenmeyer (RPR, Bas-Rhin); Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin); Charles Haby (RPR, Haut-Rhin); Pierre Gascher (non inscr., Sarthe); François Fillon (RPR, Sarthe); Michel Barnier (RPR, Savoie); Jean-Broc (UDF, Haute-Savoie); Michel Péricard (RPR, Yvelines); François Léotard (UDF, Var); Pierre Métais (PS, Vendée); Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne); Marcel Esdras (app. UDF, Guadeloupe).

### ● Député élu au premier tour :

M. Jean Briane (UDF, Aveyron).

### ● Députés battus au premier tour :

MM. Bernard Villette (PS, Charente); Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne).

### ● Député non sortant non élu au premier tour :

M. Michel Sapin (PS, Indre); Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine).

### ● Députés non sortants s'étant retirés après le premier tour :

MM. Michel Carlet (PS, Aube); Jean-Jacques Benetière (PS, Loire); Umberto Battist (PS, Nord); Jean Beaufils (PS, Seine-Maritime); Jean Le Gars (PS, Yvelines).

### ● Députés réélus au second tour :

MM. Noël Ravassard (PS, Ain); Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne); Marius Masse (PS, Bouches-du-Rhône); Jean-Claude Cassaing (PS, Corrèze); Nicolas Alfonsi (app. PS, Corse-du-Sud); Jean-Paul Luisi (app. PS, Haute-Corse); Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord); Michel Suchod (PS, Dordogne); Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure); Alain Journet (PS, Gard); Gérard Bapt (PS,

Haute-Garonne); Pierre Ortet (PS, Haute-Garonne); Jean Laborde (PS, Gers); Raoul Bayou (PS, Hérault); Clément Théaudin (PS, Ille-et-Vilaine); Alain Brune (PS, Jura); Jacques Badet (PS, Loire); René Haby (UDF, Meurthe-et-Moselle); Bernard Derosier (PS, Nord); Gérard Haesebroeck (PS, Nord); Jean-Pierre Braine (PS, Oise); Roland Florian (PS, Oise); Michel Lambert (PS, Orne); André Delehedde (PS, Pas-de-Calais); Dominique Dupilet (PS, Pas-de-Calais); Michel Sergent (PS, Pas-de-Calais); Maurice Adevah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme); Jacques Lavédrine (PS, Puy-de-Dôme); Henri Prat (PS, Pyrénées-Atlantiques); Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin); Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône); André Billardon (PS, Saône-et-Loire); Roger Leborne (PS, Saône-et-Loire); Maurice Mathus (PS, Saône-et-Loire); Jean-Claude Bateux (PS, Seine-Maritime); Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime); Michel Couillet (PC, Somme); Jacques Fleury (PS, Somme); André Borel (PS, Vaucluse); Raoul Cartraud (PS, Vaucluse); Roland Mazoin (PC, Haute-Vienne); Marcel Mœœur (PS, Haute-Vienne); Christian Pierret (PS, Vosges); Léo Gréard (PS, Yonne); Roger Lassalle (PS, Yonne); Yves Tavernier (PS, Essonne); Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis); Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis); Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne); Wilfrid Bertile (PS, La Réunion).

### ● Députés élus au second tour :

MM. Jean Zuccarelli (app. PS, Haute-Corse); Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord); Rodolphe Pesce (PS, Drôme); René Bourget (PS, Isère); Jacques Mellick (PS, Pas-de-Calais); Yves Sautier (UDF, Haute-Savoie); Marc Massion (PS, Seine-Maritime); Pierre Mauger (RPR, Vendée); Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine); Charles Deprez (UDF, Hauts-de-Seine).

### ● Députés battus au second tour :

MM. Gilles Charpentier (PS, Ardennes); Hyacinthe Santoni (RPR, Bouches-du-Rhône); Yves ... (PS, Côtes-du-Nord); ... Nelly Commergnat (PS, Creuse); MM. Guy Bèche (PS, Doubs); Alex Raymond (PS, Haute-Garonne); Amédée Renault (PS, Indre); Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire); Jean-Michel Testu (PS, Indre-et-Loire); Maurice Rival (PS, Isère); Jean-Pierre Santa Cruz (PS, Jura); Jean-Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais); M<sup>me</sup> Renée Soum (PS, Pyrénées-Orientales); MM. Jean Oehler (PS, Bas-Rhin); Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire); Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne); Guy Durbec (PS, Var).

### ● Députés candidats non élus au second tour :

M. Robert de Caumont (PS, Hautes-Alpes); M<sup>me</sup> Colette Chaigneau (app. PS, Charente-Maritime); MM. Luc Tinsseau (PS, Eure); Bernard Poignant (PS, Finistère); Klébert Haye (PS, Gironde); Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne); Job Durupt (PS, Meurthe-et-Moselle); Yvon Tondon (PS, Meurthe-et-Moselle); Paul Bladt (PS, Moselle); Robert Malgras (PS, Moselle); Nicolas Schiffler (PS, Moselle); Guy Vadepiel (PS, Oise); Roland Bernard (PS, Rhône); Michel Bérégovoy (PS, Seine-Maritime); Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime); Bernard Schreiner (PS, Yvelines).

### ● Sénateurs réélus au premier tour :

MM. Jacques Pelletier (Gauche dém., Aisne); Jean Cluzel (Un. cent., Allier); Bernard Laurent (Un. cent., Aube); Louis Lazuech (RI, Aveyron); Jacques Descours-Desacres (RI, Calvados); Jean-Marie Girault (RI, Calvados); Michel Alloncle (RPR, Charente); Pierre Lacour (Un. cent., Charente); Henri Belcour (RPR, Corrèze); François Giacobbi (Gauche dém., Haute-Corse); Bernard Barbier (RI, Côte-d'Or); Michel Moreigne (PS, Creuse); André Rouvière (PS, Gard); Gilbert Baumert (non inscr., Gard); Jean Peyrafitte (PS, Haute-Garonne); Raymond Brun (app. RPR, Gironde); Philippe Madrelle (PS, Gironde); André-Georges Voisin (app. RPR, Indre-et-Loire); Jean Faure (Un. cent., Isère); Pierre Brantus (Un. cent., Jura); Charles Beaupetit (Gauche dém., Loir-et-Cher); Luc

Dejoie (ratt. adm. RPR, Loire-Atlantique); Charles Jolibois (ratt. adm. RI, Maine-et-Loire); Jacques Machet (Un. cent., Marne); Albert Velten (Un. cent., Marne); Georges Berchet (Gauche dém., Haute-Marne); Jacques Delong (RPR, Haute-Marne); René Ballayer (Un. cent., Mayenne); Henri Le Breton (ratt. adm. Un. cent., Morbihan); Claude Prouvoveur (ratt. adm. RPR, Nord); Hubert d'Andigné (RPR, Orne); Guy Malé (Un. cent., Pyrénées-Orientales); Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin); Pierre Louvot (RI, Haute-Saône); Jacques Chaumont (RPR, Sarthe); Roland du Luart (RI, Sarthe); Jean-Pierre Blanc (Un. cent., Savoie); Roger Rinchet (PS, Savoie); Charles Ferrant (Un. cent., Seine-Maritime); Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne); Louis Brives (Gauche dém., Tarn); Maurice Janetti (PS, Var); René Monory (Un. cent., Vienne); Jean Chamant (RPR, Yonne); Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine); Pierre Salvi (Un. cent., Val-d'Oise); Paul Bénard (app. RPR, La Réunion); Louis Virapoullé (Un. cent., La Réunion).

### ● Sénateur ne sortant non élu au premier tour :

M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne).

### ● Sénateurs réélus au second tour :

MM. Jacques Braconnier (RPR, Aisne); Jacques Raybaud (gauche dém., Alpes-Maritimes); Josy Moynet (gauche dém., Charente-Maritime); Michel Manet (PS, Dordogne); Gérard Gaud (PS, Drôme); Raymond Poirier (Un. cent., Eure-et-Loir); Georges Lombard (Un. cent., Finistère); Jules Faigt (PS, Hérault); Marcel Vidal (PS, Hérault); Louis de La Forest (RI, Ille-et-Vilaine); Philippe Labeyrie (PS, Landes); Lucien Neuwirth (RPR, Loire); Marcel Costes (PS, Lot); Claude Huriet (ratt. adm. Un. cent., Meurthe-et-Moselle); Noël Berrier (PS, Nièvre); Robert Guillaume (PS, Nièvre); Roland Grimaldi (PS, Nord); Michel Darras (PS, Pas-de-Calais); François Abadie (gauche dém., Hautes-Pyrénées); Hubert Peyou

(gauche dém., Hautes-Pyrénées); Jacques Durand (PS, Tarn); Edouard Soldani (PS, Var); Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne); Jacques Carat (PS, Val-de-Marne); M<sup>me</sup> Hélène Luc (PC, Val-de-Marne); Marie-Claude Beaudou (PC, Val-d'Oise); M. Georges Dagonia (PS, Guadeloupe).

### ● Sénateurs élus au second tour :

MM. Jean-Paul Chambriard (RI, Haute-Loire); Jean-Luc Bécart (PC, Pas-de-Calais); Roger Quilliot (PS, Puy-de-Dôme); Franck Sérusclat (PS, Rhône); Jacques Mossion (Un. cent., Somme); Raymond Tarcy (app. PS, Guyane).

### ● Sénateurs battus au second tour :

MM. Stéphane Bonduel (Gauche dém., Charente-Maritime); René Regnault (PS, Côtes-du-Nord); Maurice Pic (PS, Drôme); Alphonse Arzel (Un. cent., Finistère); Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire); Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle); Camille Vallin (PC, Rhône).

### ● Sénateurs ne se représentant pas :

M. Roland Ruet (RI, Ain); M<sup>me</sup> Irma Rapuzzi (PS, Bouches-du-Rhône); MM. Bernard Legrand (g. dém., Loire-Atlantique); Jacques Bialski (PS, Nord); Arthur Moulin (RPR, Nord); Jan Natali (RPR, Oise); Jacques Ménard (RI, Deux-Sèvres); Henri Duffaut (RPR, Vaucluse); Paul Guillaumot (RI, Yonne); Jean Oughe (PC, Essonne); Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne).

### ● Députés ne se représentant pas :

MM. Jean-Paul Desgranges (PS, Allier); Firmin Bédoussac (PS, Cantal); Jean-Louis Goassouff (RPR, Finistère); Louis Maisonnat (PC, Isère); Edmond Massaud (PS, Lot); Christian Laurisergues (PS, Lot-et-Garonne); Charles Metzinger (PS, Moselle); Albert Denvers (PS, Nord); Paul Durafour (app. PS, Saône-et-Loire); Lucien Couqueberg (PS, Territoire-de-Belfort).

## ... des présidents de conseil général ...

Cinquante-quatre présidents de conseil général étaient élus de conseil soumis à élection les 10 et 17 mars. Trente-deux ont été réélus dès le premier tour et quinze au second. Trois ont été battus - quatre ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat.

### ● Réélus au premier tour :

MM. Jacques Boyon (RPR, Ain); André Godart, CNIP (Aisne); Marcel Lesbros, UDF (Hautes-Alpes); Jacques Médecin, RPR (Alpes-Maritimes); Bernard Laurent, UDF-CDS (Aube); Robert Capdeville, PS (Aude); Louis Philibert, PS (Bouches-du-Rhône); Pierre Raynal, RPR (Cantal); Pierre-Rémi Houssin, RPR (Charente); François Giacobbi, MRG (Haute-Corse); Robert Poujade, RPR (Côte-d'Or); Michel Moreigne, PS (Creuse); Georges Grullot, RPR (Doubs); Gilbert Baumet, ex-PS (Gard); Philippe Madrelle, PS (Gironde); André-Georges Voisin, app. RPR (Indre-et-Loire); Pierre Brantus, UDF-CDS (Jura); Albert Vecten, UDF-CDS (Marne); Pierre Niederberger, UDF-PR (Haute-Marne); René Ballayer, UDF-CDS (Mayenne); Raymond Marcellin, UDF-PR (Morbihan); Julien Schwartz, RPR (Moselle); Hubert d'Andigné, RPR (Orne); Guy Malé, div. opp. (Pyrénées-Orientales); Daniel Hoeffel, UDF (Bas-Rhin); Michel Barnier, RPR (Savoie); René Monory, UDF-CDS (Vienne); Jean Chamant, RPR (Yonne); Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS (Yvelines); Paul Graziani, RPR (Hauts-de-Seine); Pierre Salvi, UDF-CDS (Val-d'Oise); Younoussa Bamana, MPM (Mayotte).

### ● Réélus au second tour :

MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, dans la Nièvre; Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, dans le Tarn-et-Garonne; René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, dans le Cantal; et Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, dans la Côte-d'Or.

## ... ET DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

### Tous élus ou réélus

Le premier tour n'avait vu la réélection que d'un seul membre du gouvernement, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraites et des personnes âgées, dans le Val-de-Marne. Le second tour s'est soldé par le succès des neuf autres membres du gouvernement qui étaient en lice.

Cinq sont réélus : M<sup>me</sup> Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, dans la Vienne; MM. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, dans les Pyrénées-Atlantiques; Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, dans le Calvados; Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, dans l'Aube; Guy Laggagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, dans le Pas-de-Calais.

Quatre sont élus : MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, dans la Nièvre; Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, dans le Tarn-et-Garonne; René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, dans le Cantal; et Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, dans la Côte-d'Or.

## 581 « SORTANTS » RÉÉLUS ET 616 NOUVEAUX ÉLUS EN MÉTROPOLE AU SECOND TOUR

Selon nos statistiques, 581 des conseillers généraux sortants en ballottage en métropole après le premier tour ont été réélus : 88 PC et 1 app.; 234 PS et 3 app.; 33 MRG; 12 div. g.; 19 UDF et 1 app.; 32 UDF-CDS; 2 UDF-PSD; 15 UDF-RAD; 41 UDF-PR; 56 RPR et 1 app.; 38 div. opp.; 4 CNIP; 1 bonapartiste.

Les 616 nouveaux élus se répartissent ainsi : 36 PC; 100 PS et 2 PS dissidents; 11 MRG; 9 div. g.; 1 MD; 1 div.; 39 UDF et 1 app.; 37 UDF-CDS; 3 UDF-PSD; 20 UDF-RAD; 59 UDF-PR; 166 RPR; 122 div. opp.; 2 FAR; 6 CNIP; 1 sout. FN.

Au total, la gauche a obtenu 530 sièges et la droite 666.

# DES ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats dans les départements

## EN ILE-DE-FRANCE

- Le PC a moins de voix mais plus de sièges que le PS
- L'opposition conforte sa domination

Heureusement pour les socialistes, les prochaines élections régionales auront lieu à la proportionnelle ; cela leur évitera d'être en effectifs réduits au futur conseil régional d'Ile-de-France. Depuis 1982, ils le savaient, mais aujourd'hui, ils en ont une confirmation flagrante : dans les sept départements qui enserrant Paris, le scrutin majoritaire leur est particulièrement défavorable. Avec 21,47 % des suffrages exprimés le 10 mars, ils n'ont au soir du deuxième tour que 19 élus sur 162 sièges à pourvoir, soit 11,73 %... Et comme la même mésaventure leur était arrivée aux élections cantonales de 1982, ils sont dans cette situation paradoxale de n'avoir que 36 conseillers généraux en banlieue parisienne alors qu'ils y ont 25 députés et 6 sénateurs.

Décidément, le PS n'arrive pas à s'implanter localement, d'ailleurs aucun de ses députés qui tentaient ici d'acquiescer un nouveau siège de conseiller général n'y est parvenu. Signe plus inquiétant - mais que les municipales avaient déjà laissé entrevoir - les villes nouvelles qui devaient être, pour lui, des points d'appui solide, lui échappent de plus en plus : il échoue à Torcy, à Savigny-le-Temple, à Plaisir, à Saint-Ouen-l'Aumône, chez M. Alain Richard ; il ne sauve Cergy-Sud et Conflans-Sainte-Honorine, la ville de M. Rocard, que d'extrême justesse.

Les responsables socialistes ne peuvent pas pour autant se reprocher d'avoir choisi de mauvais candidats. La campagne électorale a porté ses fruits : le PS a gagné près de trois points sur les européennes de l'an dernier (18,56 % des suffrages exprimés). Au vu des résultats des municipales et des européennes, il était en difficulté dans seize cantons : ce sont ceux-là qu'il a perdus, ou qu'il n'a pas réussi à conquérir malgré ses espoirs, à quelques exceptions près, comme Conflans ou Les Lilas. Ainsi, il a, le 17 mars, gagné cinq cantons où il était pourtant en situation difficile une semaine plus tôt, et même un presque inespéré (Villepinte), sans en perdre un seul de ceux qui devaient lui revenir. Ce qui lui manque, ce sont des sièges : faire partout aux alentours de 20 % des suffrages exprimés (entre 19,21 % dans les Hauts-de-Seine et 25,43 % en Seine-et-Marne) ne suffit pas dans un scrutin majoritaire. Ainsi, malgré la création de trente nouveaux cantons, le PS se retrouve avec exactement le même nombre de conseillers qu'à la veille des élections.

Des sièges : ce sont eux qui ont sauvé le PC. S'il semble avoir fait une croix sur les quatre départements de la grande couronne parisienne où il n'a obtenu, le 10 mars, en moyenne, que 13,11 % des suffrages exprimés, il s'accroche au Val-de-Marne (21,80 %) et surtout à la Seine-Saint-Denis (24,68 %),

ce qui lui permet de sauver ses deux présidences (la seconde sans même avoir besoin des voix des conseillers socialistes). Et s'il ne détient plus que trente-six cantons au lieu de quarante-trois en Ile-de-France, ses gains, là où il est fort, lui ont permis de compenser - en partie - ses pertes, et donc d'avoir plus de conseillers que les socialistes avec au total moins de voix. Mais à l'exception de Sarcelles, il n'a obtenu que les sièges qui lui étaient acquis d'avance.

La droite a donc toutes les raisons d'être satisfaite. Il est bien loin le temps où elle était minoritaire en voix et majoritaire en sièges. Aux cantonales d'il y a six ans - donc dans les mêmes cantons - elle était devancée par la gauche dans les sept départements de la banlieue parisienne, n'obtenant globalement que 40,79 % des suffrages exprimés. Cette fois, la droite classique obtient 43,53 % et n'est devancée par la gauche qu'en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Résultat : grâce aux mécanismes du scrutin majoritaire, elle est la grande gagnante en sièges (106, soit 65,43 % de ceux qui étaient en jeu).

Le RPR en profite légèrement plus que l'UDF puisqu'il avait quatre sortants de moins que l'UDF et qu'il fait maintenant exactement jeu égal avec elle. Il s'est particulièrement renforcé dans l'Essonne, où il détient la présidence, et en Seine-et-Marne, où le président du conseil général, M. Paul Séramy, sénateur

CDS, devra plus que jamais compter avec les chiraquiens qui ont plus de conseillers que l'UDF et les divers droite réunis.

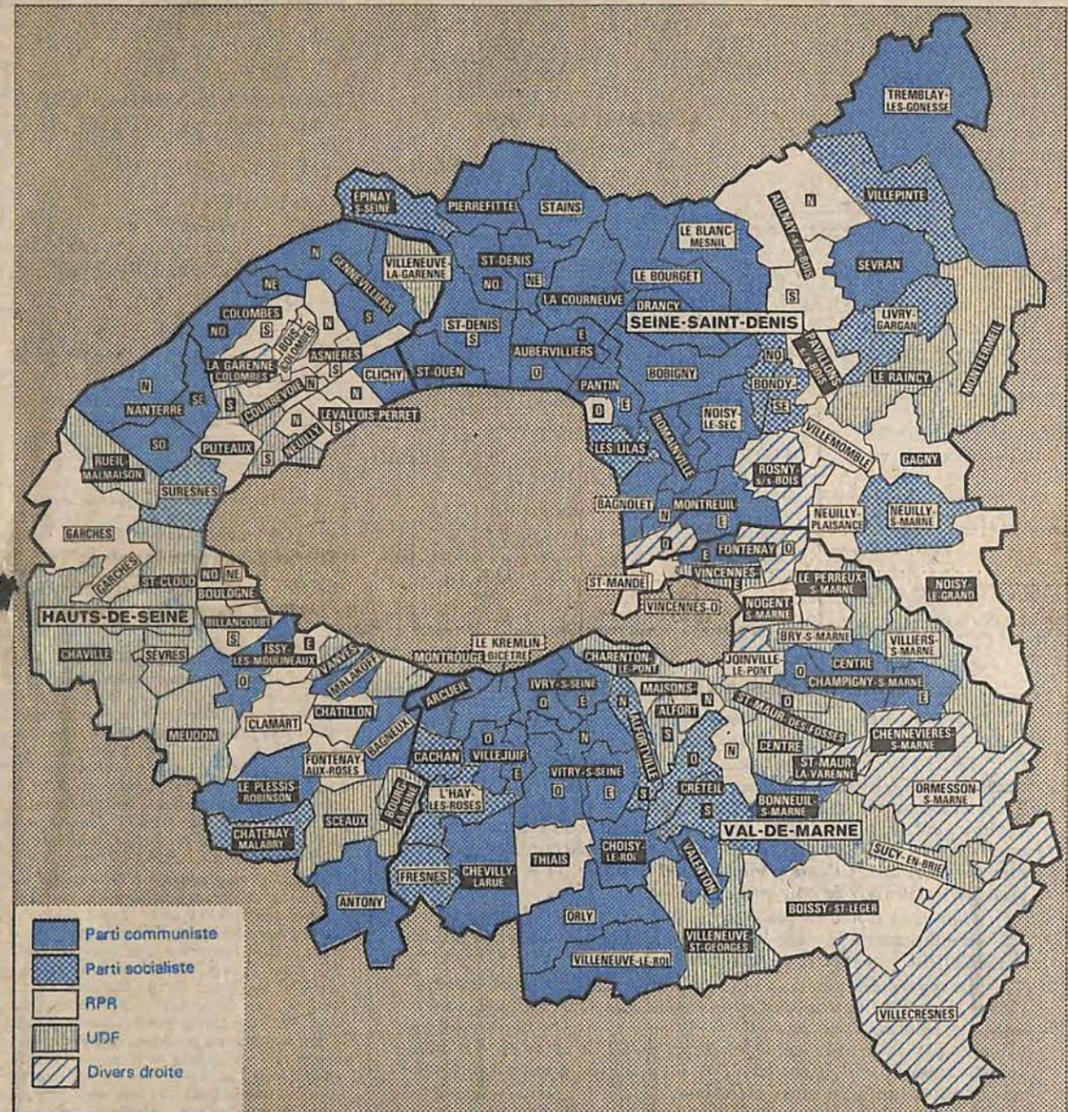
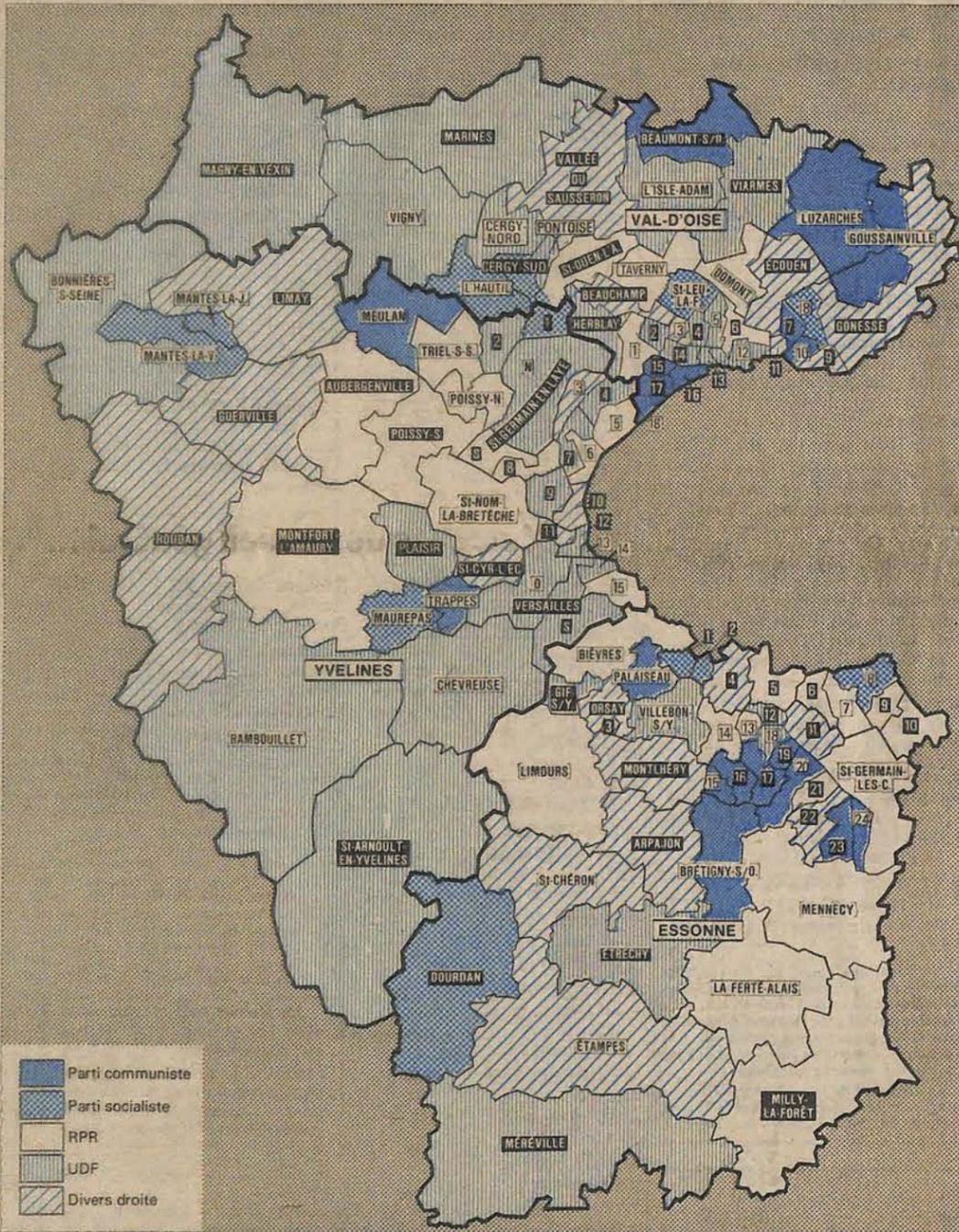
Le RPR pouvait pourtant espérer mieux, puisqu'il avait gagné cinquante primaires, contre trente-quatre pour les giscardobarristes.

Si RPR et UDF peuvent voir venir sans trop d'inquiétudes des élections régionales à la proportionnelle, ils savent que, dans un scrutin majoritaire, il leur faudra tenir compte du Front national. Quinze élus de droite l'ont été grâce aux voix de M. Le Pen. Celui-ci, nul ne peut en douter, saura le rappeler... D'autant que cinq cantons, où le total droite classique plus droite extrême dépassait 50 % des suffrages exprimés au premier tour, ont finalement été remportés par la gauche. Les voix du Front national ne sont pas acquises d'avance. Elles sont solides dans leurs choix puisque, malgré le caractère local de la bataille, elles ne sont passées que de 14,53 % aux européennes à 13,49 % le 10 mars 1985. Or, dans six départements (les Yvelines font exception), la droite en a besoin pour franchir la barre des 50 %. La droite classique qui n'a totalisé au premier tour de ces cantonales en Ile-de-France - hors Paris bien entendu - que 43,53 % face aux 38,72 % de la gauche, devra compter avec un voisin remuant.

THIERRY BREHIER.

## LES NOUVELLES CARTES CANTONALES DES DÉPARTEMENTS DE LA GRANDE ET DE LA PETITE COURONNE

Les noms des cantons dont les sièges étaient soumis à renouvellement sont indiqués en lettres blanches sur fond noir.



VAL-D'OISE. - 1. Cormelles-en-Parisis ; 2. Franconville ; 3. Ermont ; 4. Eaubonne ; 5. Soisy-sous-Montmorency ; 6. Montmorency ; 7. Sarcelles-Nord-Est ; 8. Villiers-le-Bel ; 9. Garges-lès-Gonnesse-Est ; 10. Garges-lès-Gonnesse-Ouest ; 11. Sarcelles-Sud-Ouest ; 12. Enghien-les-Bains ; 13. Saint-Gratien ; 14. Sannois ; 15. Argenteuil-Nord ; 16. Argenteuil-Est ; 17. Argenteuil-Ouest ; 18. Bezons.

YVELINES. - 1. Conflans-Sainte-Honorine ; 2. Andrésy ; 3. Maisons-Laffitte ; 4. Sartrouville ; 5. Houilles ; 6. Chatou ; 7. Le Vésinet ; 8. Le Pecq ; 9. Marly-le-Roi ; 10. La Celle-Saint-Cloud ; 11. Le Chesnay ; 12. Versailles-Nord-Ouest ;

13. Versailles-Nord ; 14. Viroflay ; 15. Vélizy-Villacoublay.

ESSONNE. - 1. Massy-Ouest ; 2. Massy-Est ; 3. Les Ulis ; 4. Chilly-Mazarin ; 5. Athis-Mons ; 6. Vigneux-sur-Seine ; 7. Montgeron ; 8. Yerres ; 9. Brunoy ; 10. Epinay-sur-Sénart ; 11. Draveil ; 12. Juvisy-sur-Orge ; 13. Savigny-sur-Orge ; 14. Longjumeau ; 15. Saint-Michel-sur-Orge ; 16. Sainte-Geneviève-des-Bois ; 17. Morsang-sur-Orge ; 18. Viry-Châtillon ; 19. Grigny ; 20. Ris-Orangis ; 21. Evry-Nord ; 22. Evry-Sud ; 23. Corbeil-Essonnes-Ouest ; 24. Corbeil-Essonnes-Est.

LA SUEDE NE COMPTE QUE HUIT MILLIONS D'HABITANTS, SOIT MOINS DE 0,2% DE LA POPULATION DU GLOBE. ET POURTANT, SUR LE TABLEAU DE LA PRODUCTION MONDIALE, LA PART VOLVO S'ELEVE A 8% DES POIDS LOURDS, 7% DES BUS ET CARS, 1% DES AUTOMOBILES

# Adieu, cantonales ; bonjour, législatives !

Qui a donc dit que la décentralisation était « la grande affaire du septennat » ? Au soir d'un scrutin qui a donné à l'opposition une écrasante majorité dans la gestion des départements, les hommes politiques, toutes tendances confondues, ont été bien muets sur les conseils généraux. Les esprits étaient ailleurs. On pensait déjà aux législatives. A haute voix.

De M. Marchais à M. Le Pen, en passant par le porte-parole des « verts », sans oublier les autres débatteurs habituels de nos écrans, les Lecanuet, Toubon, Poperen (qui ne se renouvellent guère...), il n'a été question que de cela. La proportionnelle : c'est oui ? A quelle dose ? Quand nous l'annonce-t-on ? Le PS, par cette réforme de la loi électorale, « sauvera-t-il

les meubles » (M<sup>me</sup> Veil) ou va-t-il « voler aux Français leur victoire » (M. Toubon) ?

Les socialistes ont aussi joué ce jeu, qui ont répété toute la soirée que « la droite n'est majoritaire qu'avec l'extrême droite ». Et d'essayer de pousser les représentants de l'opposition parlementaire à se démarquer du Front national. Ce que ceux-ci font d'autant plus volontiers qu'ils justifient du même coup le maintien du mode de scrutin actuel. A leur tour de tancer leurs adversaires : vous qui vous alliez avec vos frères ennemis (les communistes), vous n'allez pas « faire la morale » et « donner des leçons »...

On a un peu haussé le ton, mais à peine. On a tourné en rond. On a répété les débats du

dimanche précédent. M. Le Pen lui-même avait perdu de sa faconde. Le « croquemitaine » (M. Lecanuet) ou « Raminagrobis » (M. Marcel Debarge, PS) de la vie politique a joué les martyrs. On ne le voit pas assez à la télé. Lui qui est élu et en règle avec la justice, pourquoi le boude-t-on ? Va-t-on enfin lui accorder un débat sur les thèses du Front national ? Un vrai procès ? M. Lecanuet ne lui adressera la parole que pour s'excuser d'avoir qualifié son mouvement de « frange » : « Ce n'est pas un terme insultant, c'est une constatation mathématique. » Il sera pourtant moins aimable à l'égard des socialistes : « Vous êtes des tricheurs ! », conclura-t-il la soirée sur TF 1. Sans excuses.

YVES AGNÈS.

## A GAUCHE

● M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du Parti socialiste : la droite a besoin de l'extrême droite. « Je note un progrès de la gauche par rapport au premier tour. Il s'explique par une mobilisation plus forte et un désistement correct. S'il y a eu un très bon report des voix de l'extrême droite sur la droite, en revanche l'électorat modéré a hésité à voter pour l'extrême droite. Il paraît confirmé que la droite classique ne peut être majoritaire en France sans l'extrême droite. »

● JEAN POPEREN (PS) : notre politique n'est pas désavouée. « Tous les ministres candidats sont élus ou réélus : la politique du gouvernement n'est pas désavouée par le pays », a déclaré le numéro deux du Parti socialiste.

Il a dénoncé « les combines dans toute une série de départements », entre droite parlementaire et extrême droite. « Mais, au fur et à mesure que nos explications progresseront, ces électeurs ne voudront plus de ces combines. Nous sommes en train de remonter. Nous constatons que plus les Français votent, plus ils votent du côté de la gauche. Au fur et à mesure que nous tirons les Français de l'abstention, cela se confirme. »

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire du PCF : le scrutin actuel serait catastrophique pour la gauche aux législatives. « Les électeurs communistes ont répondu à l'appel de notre parti et le report des voix s'est effectué dans de bonnes conditions. Le report des voix socialistes a été inégal », a déclaré le secrétaire général du PCF, qui a rejeté toute idée de rencontre au sommet PC-PS. « J'espère bien que le gouvernement et l'Assemblée nationale vont engager un débat sérieux pour le scrutin proportionnel. Si on allait aux législatives prochaines avec le système actuel, je crois que ce serait catastrophique pour les partis de gauche. Maintenant, la droite et l'extrême droite, c'est des formules dépassées... Barre, Chirac, Giscard et Le Pen, voilà la bande des quatre. »

La signification du scrutin c'est l'existence d'un fort mécontentement dans le pays. Je vois d'énormes possibilités pour notre parti et la remontée de son influence. Le Pen, il a mangé son pain blanc, je pense que les communistes ont mangé leur pain noir. »

## A DROITE

● M. BARRE : un succès incontestable pour l'opposition. — « Le succès de l'opposition au deuxième tour des élections cantonales est, quoi que l'on puisse dire ou prétendre, incontestable. Il exprime la volonté d'une grande majorité de Français de mettre un terme, dès qu'ils le peuvent et partout où ils le peuvent, à la gestion des socialistes et des communistes », a estimé lundi 18 mars, M. Raymond Barre. Selon lui, « les élections législatives de 1986 ne sont pas pour autant virtuellement gagnées. Le pouvoir mettra en œuvre dans les mois à venir tous les moyens dont il dispose, notamment dans le domaine de l'information, pour camoufler ses échecs. Il procédera à des opérations de diversion en tout sens. Il cherchera à assurer sa survie par une réforme appropriée du mode de scrutin. Aussi me semble-t-il plus que jamais nécessaire d'expliquer aux Français les vrais problèmes auxquels notre pays doit faire face, les exigences de son redressement et de son renouveau, les chances dont il dispose pour assurer son avenir. C'est en leur donnant confiance et espoir qu'il sera possible d'obtenir d'eux en 1986, quel que soit le mode de scrutin, le vote massif qui, seul, peut provoquer le changement à tous les niveaux du pouvoir, éviter les combinaisons subalternes et permettre à la France de retrouver la voie du progrès économique et social. »

● M. JEAN LECANUET, président de l'UDF : contradiction PS-PC. « C'est un très beau succès. » S'adressant aux socialistes : « Vous faites vos alliances avec ceux qui condamnent votre politique et vous n'avez pas honte ! Vous osez vous allier à ce parti-là et vous donnez des leçons. Combien de temps arriverez-vous à tromper les Français ? L'année prochaine cette contradiction éclatera. »

● M<sup>me</sup> SIMONE VEIL, ancienne présidente de l'Assemblée européenne (UDF) : les socialistes n'ont plus de majorité. « C'est un grand succès pour la droite parlementaire. On est en train de chercher le scrutin qui pourra sauver les meubles pour le PS. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait la première ou la seconde année [du septennat] ? J'ai pris position pour qu'il y ait un peu de proportionnelle [aux législatives], il y a une très grande distance avec la proportionnelle intégrale. »

Les socialistes ont encore fait, cette semaine, alliance avec le Parti communiste. Même si, depuis 1983, ils ont complètement changé de programme, ils se réclament d'un programme de gouvernement avec les communistes. Quand les socialistes

sont-ils crédibles ? Les électeurs savent que tout cela n'a plus de sens, que les socialistes n'ont plus la possibilité d'avoir la majorité. »

● M. JACQUES TOUBON, secrétaire général du RPR : proportionnelle, la tricherie. — « Au second tour, nous avons transformé l'essai. L'opposition va détenir environ les trois quarts des départements. Nous voulons rassembler autour de nous l'ensemble des Français pour faire une politique de renouveau. Nous ne faisons aucune exclusive et nous n'avons l'intention de récuser aucun électeur que ce soit. Il y a avec le parti d'extrême droite des divergences importantes qui nous interdisent d'avoir un accord. »

« Seule une modification du mode de scrutin, qui serait une tricherie, pourrait nous empêcher de garder cette majorité aux élections législatives. Les socialistes vont-ils, en trafiquant le scrutin, voler aux Français leur victoire ? La majorité à l'Assemblée nationale, c'est indispensable pour gérer la France, surtout aujourd'hui. Il faut prendre des risques. On ne le fait pas avec un mode de scrutin qui peut avoir pour conséquence de faire tomber le gouvernement tous les trois mois. »

● M. PIERRE MÉHAIGNE-RIE, président du CDS : une majorité stable. « Les vrais problèmes du pays n'ont pas été réellement abordés au cours de ces élections. Nous allons assister de la part du pouvoir à des tentatives désespérées d'exploiter tout ce qui peut faire douter l'opposition. Nous ne tomberons pas dans ce piège et saurons par notre gestion et par nos actes entraîner une confiance et une adhésion encore plus fortes de nos compatriotes. »

« L'opposition républicaine a, ce soir, avec elle la clarté et la morale. Que veut le pays ? Une majorité stable. M. Mitterrand est devant l'histoire face à ses responsabilités. »

● M. ANDRÉ ROSSINOT, président du Parti radical : préparer l'alternance. « Les Français ont condamné sévèrement l'expérience socialiste et donné mandat à l'opposition républicaine et parlementaire pour préparer et assumer l'alternance. L'opposition doit approfondir son succès, son union et son combat pour transformer une large majorité d'opposition en majorité d'adhésion. Le Parti radical valoisien sera l'avant-centre républicain de l'opposition. »

● M. LE PEN, président du Front national : l'opposition est trahie. « Dans beaucoup de circonscriptions un certain nombre d'élus socialistes peuvent dire ce soir merci monsieur Chirac, merci monsieur Lecanuet. C'est l'opposition qui est trahie, c'est le pays qui est trahi. Si M. Chirac et M. Lecanuet avaient donné des consignes de désistement en faveur des partis de l'opposition quels qu'ils soient, d'une opposition aussi républicaine et aussi démocratique que la leur, ce soir la défaite de la gauche serait une déroute. Si elle est limitée, c'est la responsabilité qu'ont prise ces dirigeants. M. Chirac en a l'habitude. Il avait fait la même chose à l'égard de M. Giscard d'Estaing en 1981, et en 1974 à l'égard de M. Chaban-Delmas. Le pays s'étonne de voir que la fermeté de M. Chirac s'exerce contre nous, mouvement qui est pourtant nécessaire pour faire la majorité de demain. A moins que M. Chirac ait déjà l'arrière-pensée de faire un autre gouvernement que celui auquel aspirent les Français et qu'il se mette à faire une espèce de social-démocratie. En quelque sorte M. Chirac retournerait à ses amours de jeunesse. »

« Qu'on me dise en quoi notre mouvement n'est pas démocratique et républicain. Nous nous sommes sacrifiés parce qu'au-delà des légitimes ressentiments, il fallait penser à la France et à l'avenir. Il n'y a pas de majorité sans le Front national. »

« Il est nécessaire que s'exprime l'opinion du peuple, davantage que l'opinion de ceux qui le représentent professionnellement et qui, depuis vingt-cinq ans de V<sup>e</sup> République, bénéficient d'un monopole qui est celui de la bande des quatre. »

● M. YVES COCHET (Verts) : chiche, Mitterrand ! « Sur les deux cents cantons « verts » où nous avons des candidats au premier tour, nous avons obtenu 6 % des voix en moyenne. J'espère qu'avec la loi électorale pour les élections législatives de 1986, il n'y aura pas de barrage par l'argent. Il y a des gens qui refusent la dichotomie droite-gauche (...) Avec la proportionnelle, il n'y aurait pas ce balancement tout à droite, tout à gauche. M. Mitterrand est en mal de référendum : alors, chiche, Mitterrand, fais un référendum sur la loi électorale ! » M. Cochet, porte-parole des « verts », a lancé un appel « à la convergence des forces alternatives et écologistes » et annoncé une réunion nationale à l'automne.

Lisez

**Le Monde**  
dossiers et documents

# DES ÉLECTIONS CANTONALES

DANS LA PRESSE  
PARISIENNE

## Bipolarisation et proportionnelle

M. Mitterrand parviendra-t-il à faire sortir les socialistes de la nasse dans laquelle ils sont bloqués ? C'est la première question que posent les éditorialistes des quotidiens parisiens au lendemain du second tour des élections cantonales.

« M. Mitterrand a bâti sa stratégie sur le thème : le clivage gauche-droite est une vieille lune dépassée en France, la solution c'est le « recentrage » (...) Les élections montrent à l'évidence que le choix des citoyens entre le libéralisme et le collectivisme est fait. C'est une leçon majeure à la veille des élections législatives. La campagne commence aujourd'hui », écrit Max Clos dans le Figaro.

Pour Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, le scrutin des 10 et 17 mars marque « le triomphe de la bipolarisation » et donc « l'échec de M. Mitterrand » dans sa tentative pour « casser le jeu politique français ». Philippe Tesson estime pourtant que le chef de l'Etat « a trop dit qu'il fallait instiller de la proportionnelle dans notre système électoral pour renoncer à le faire. Il va donc le faire tout à fait à contretemps ».

Le « réflexe gauche contre droite » a donc joué une nouvelle fois. Guy Claisse dans le *Matin* le souligne lui aussi. Cela montre, selon lui, « à quel point toute possibilité d'évolution reste bloquée par le mode de scrutin. Tant qu'il ne sera pas modifié, la France demeurera vouée aux alternances brutales, aux éternelles revanches et à la guerre civile verbale. (...) Le vote d'hier devrait inciter François Mitterrand à instaurer la proportionnelle pour sortir de cette logique ».

Il a déjà réussi à embarrasser l'opposition, si l'on en croit Gérard Dupuy, qui écrit, dans *Libération* : « Le RPR et l'UDF doivent trouver un arrière-goût amer à leur campagne. C'est une cruelle situation que d'être menacé d'une majorité introuvable quand on se sent si évidemment majoritaire. Pour la droite, la « reconquête » se présentait naguère comme une promenade de santé ; elle est devenue un parcours d'obstacle ».

Tout le monde pense aux élections législatives de 1986. Tout le monde sauf, apparemment, l'éditorialiste de *l'Humanité*. Sa perspective ne paraît pas s'embarasser de telles contingences. Il a l'histoire pour lui et un autre combat à mener. « Pour les militants communistes, écrit Claude Cabanes, le combat décisif pour l'avenir du pays et de son peuple continue. Sa cible ? la crise ! Ses acteurs ? Tous ceux qui la refusent. Son objectif ? La formation d'un nouveau rassemblement populaire majoritaire. Ses armes ? les idées du 25<sup>e</sup> congrès qui s'est tenu il y a à peine cinq semaines. Et qui a tout l'avenir devant lui ».

Galerie TENDANCES  
105, rue Quincampoix, 75003 Paris  
Tél. : 278-61-79

**MINAUX**  
Pastels

Ouvert tous les jours, sauf  
le dimanche, de 14 à 19 h.

28 février - 30 avril

LA CHUTE DE L'ISÈRE, FIEF DE M. MERMAZ

## Malgré tant d'efforts...

De notre correspondant

Grenoble. — Président du conseil général de l'Isère pendant neuf ans, le député socialiste et maire de Vienne, M. Louis Mermez, président de l'Assemblée nationale depuis 1981, n'aura pas pu endiguer la progression des forces de l'opposition dans son département. Celles-ci ont entrepris depuis 1982 la reconquête de l'Isère, devenue l'un des bastions de la gauche grâce au « raz de marée rose » de juin 1981. Les socialistes avaient alors remporté six des sept sièges de député de l'Isère, le dernier étant détenu par un communiste.

La chute du maire socialiste de Grenoble, M. Hubert Dubedout, aux élections municipales de 1983 et le contrôle de plusieurs villes importantes du département (Voiron, Saint-Marcellin, Sassenage) devaient constituer pour l'opposition et son chef RPR, M. Alain Carignon, le tremplin nécessaire à la reconquête du département. Déjà en 1983, la droite reprenait à la gauche les sièges de sénateur qu'elle détenait, tandis qu'elle allait bénéficier du quatrième siège nouvellement créé.

Le « tombeur » de M. Dubedout, M. Carignon, élu en 1984 député européen, allait, avec ses amis, s'attaquer ensuite à la « forteresse » que constituait, dans l'Isère, M. Mermez. Sa majorité au conseil

général était sortie affaiblie du scrutin de 1982 puisque, sur les cinquante conseillers généraux, vingt-sept seulement étaient de gauche (16 PS, 9 PC, 1 MRG et 1 app. soc.), mais le président du conseil général avait entre ses mains de nombreux atouts.

Tout d'abord, le prestige que lui confère sa fonction de troisième personnage de l'Etat et d'homme capable de « remuer des montagnes » pour satisfaire la population de son département.

### Tweed

C'est ainsi qu'il parvint, en quelques mois, à amener à Grenoble l'appareil européen de rayonnement synchrotron promis pourtant aux Strasbourgeois ; qu'il réussit à faire arriver avec dix-huit mois d'avance le train à grande vitesse en gare de Grenoble ; qu'il fit inscrire au programme du IX<sup>e</sup> Plan l'autoroute Grenoble-Valence attendue depuis vingt ans ; qu'il décida EDF à construire sur l'Isère deux nouveaux barrages hydroélectriques...

Au cours des six derniers mois, l'Isère reçut ainsi une multitude de « cadeaux » que vint confirmer ou rappeler pendant la récente campagne un défilé de ministres, et le pre-

mier d'entre eux, M. Laurent Fabius, lui-même précédé par le chef de l'Etat.

M. Mermez mena sa propre campagne avec vigueur et détermination. Chaque canton, chaque grosse bourgade reçut sa visite. Il lança dans tout le département un grand colloque intitulé « L'Isère en tête », relayé par une campagne d'affichage évaluée par ses adversaires à plus de 3 millions de francs.

Conseillé par un professionnel de la communication, M. Claude Marti, M. Mermez porta, jusqu'au dernier jour de sa campagne, une veste de tweed destinée à lui donner une allure moins sévère.

Le redécoupage cantonal, qualifié d'« abominable charcutage » par l'opposition, n'a pas eu l'efficacité attendue. En créant sept nouveaux cantons qui semblaient largement favorables à la gauche pour au moins six d'entre eux, le président du conseil général pensait trouver le rempart adéquat pour contenir la percée prévisible de l'opposition. Finalement, ce ne sont que quatre cantons sur les sept nouvellement créés qui ont été obtenus par la gauche.

M. Mermez aura enfin en face de lui un autre « adversaire » redoutable : le journal *le Dauphiné libéré*, qui, selon le président de l'Assemblée nationale, « a fait allégeance au RPR » depuis sa reprise par M. Robert Hersant.

« Finalement, c'est le culte du pouvoir solitaire et le sectarisme qui ont été rejetés par les Isérois », soulignait, dimanche soir, M. Jean Faure, conseiller général CDS et l'un des prétendants à la succession de M. Mermez. Le maire de Grenoble, M. Carignon, qui figure parmi les favoris pour cette succession, n'a, de son côté, cessé de répéter que l'Isère serait, en cas de victoire de la droite, « gérée avec tolérance ».

CLAUDE FRANCILLON.

## L'union régionale avec Chaban

De notre correspondant

Bordeaux. — La perte par le Parti socialiste du conseil général de la Gironde devrait avoir des conséquences importantes pour l'Aquitaine, où majorité et opposition se retrouvent à égalité de sièges. Une telle situation était envisageable dès le premier tour des élections cantonales qui laissent prévoir un basculement à droite de la Gironde. A égalité au conseil régional, majorité et opposition pourraient être acculées à choisir comme président du conseil régional le doyen d'âge. Mais cette éventualité était déjà jugée peu satisfaisante par le RPR et le PS avant même les élections (le *Monde* du 19 février).

Pour sa part, M. Philippe Madrelle, président sortant du conseil général de la Gironde et du conseil régional d'Aquitaine, a fait savoir, dès dimanche soir, qu'il se considérait comme en disponibilité des deux assemblées. Quant à M. Jacques Chaban-Delmas, redevenu virtuellement maître du jeu, il a affirmé :

« Nous devons éviter la course au doyen d'âge et, pourquoi pas, celle au centenaire. Elle serait dégradante. Une mélasse de paralysie. Nous devons penser à l'Aquitaine et trouver une formule de neutralisation politique agissante qui nous permette de passer un an en attendant l'élection au suffrage universel. Une telle solution, dans le climat actuel trouvera j'espère, son chemin. » Le maire (RPR) de Bordeaux a précisé : « Je n'ai aucune opinion à formuler sur les hommes. Nous devons simplement en discuter et trouver la bonne formule dans les jours qui viennent. »

M. Jacques Chaban-Delmas pourrait proposer aux socialistes une formule de gestion paritaire identique à celle qui avait été mise en place en 1977 pour la communauté urbaine de Bordeaux. Il restera à trouver un

président. Il est peu probable que les candidats soient très nombreux un an avant l'élection au suffrage universel. M. Jacques Valade, « dauphin » de M. Jacques Chaban-Delmas a, quant à lui, déjà fait son choix : c'est le département de la Gironde qu'il préfère.

PIERRE CHERRUAU.

# VOUS AVEZ I

## Découvrez dans

### comment les f

(Pour 91F seul

**Pour défendre vos intérêts et ceux de votre famille, pour profiter au maximum de tous vos droits face à votre employeur, à votre propriétaire, à votre assureur, à la Bourse, au Fisc, à l'Administration, aux banques, aux vendeurs... il vous faudrait tout connaître ! Ceux "qui savent toujours tout", les vainqueurs, sont abonnés au Particulier. Sa clarté**

Déclaration des revenus. Comment remplir votre feuille d'impôts ? A quels abattements avez-vous droit ? Comment vous défendre efficacement face au fisc ? Comment obtenir des délais de paiement ? Les impôts sur les plus-values... Vos problèmes de famille. Comment limiter les droits de succession ? Comment faire une donation entre vifs ? Peut-on changer de contrat de mariage ?... Comment rédiger un acte. Modèle de contrat de travail... On vous attaque en justice. A qui vous adresser quand vous recevez du "papier timbré" ? A combien peut s'élever le coût d'un procès ? Où trouver un avocat ? Les droits

de votre pré-retraite ? Recou...  
Combien toucherez-vous...  
dernier salaire ? Comme...  
complémentaire ? Comme...

partic